

Une rentrée universitaire sous tension

Effectifs étudiants, budget, formation des maîtres, les sujets de mécontentement sont légion cette année

Combatifs ou apaisés? Après le mouvement universitaire du printemps, dans quel état d'esprit les 1,4 million d'étudiants et les quelque 55 000 enseignants-chercheurs abordent-ils cette rentrée universitaire?

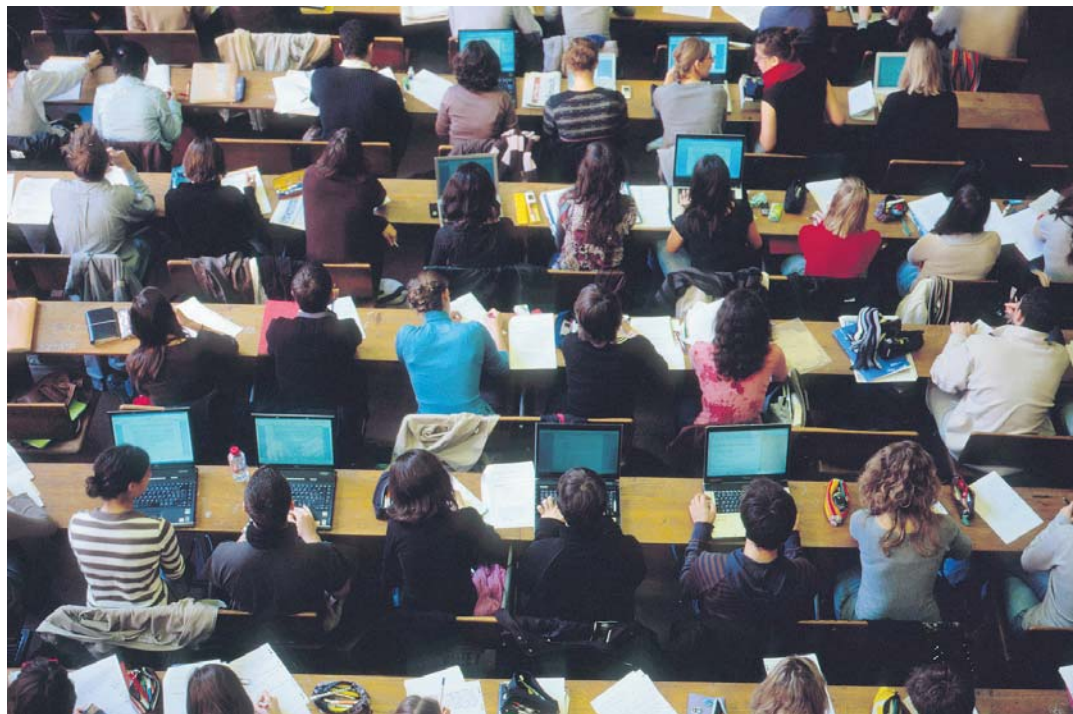
Alors que certains étudiants viennent d'effectuer leur prérentrée et que d'autres sont toujours

La mastérisation « est le seul dossier qui peut remettre les universitaires dans la rue », assure un syndicaliste

en train de bûcher sur leurs épreuves de rattrapage de l'année dernière, les universitaires sont dans l'expectative.

Tour d'horizon des enjeux de la troisième rentrée universitaire de Valérie Pécresse.

Effectifs étudiants. C'est l'inquiétude numéro un dans les universités. Fin juillet, l'UNEF, syndicat étudiant majoritaire, avait assuré qu'après la mise en place de la nouvelle procédure d'inscription des bacheliers (admission post-bac) à l'université, les inscriptions s'étaient effondrées de 20% « Les signaux sont encore très contradictoires dans les universités », relève Thierry Cadart, du SGEN-CFDT. Dans certains établissements, « les dossiers d'inscription sont arrivés très tard », confirme Stéphane Tas-



1,4 million d'étudiants et 55 000 enseignants reprennent le chemin des amphis. M. MURATET/PICTURETANK

sel, du SNESup. « Les effectifs universitaires devraient rester stables cette année », tente de rassurer le ministère de l'enseignement supérieur. « Les collègues croiront seulement ce qu'ils verront », tranche un syndicaliste.

Budget. Les moyens promis par le gouvernement seront-ils au rendez-vous? Alors que la défiance règne sur ce dossier entre le ministère et les universitaires, ces derniers devraient ressentir à cette rentrée les premiers effets sur leur

fiche de paie des mesures de revalorisation des carrières.

Pendant, les yeux sont déjà tournés vers le budget 2010. Côté emplois, les universités ne devraient pas en perdre l'an prochain: le gouvernement s'y est engagé au printemps. Mais pour les moyens supplémentaires, rien n'a filtré. Les négociations achoppent en particulier sur un point. Bercy souhaiterait prendre sur le budget du supérieur pour financer les mesures du « plan jeunes »

du haut-commissaire à la jeunesse, Martin Hirsch. En revanche, l'annonce du prochain budget devrait voir une révision du système de financement des universités, qui permettra de préserver en particulier les budgets des plus petits établissements.

Statut. En cette rentrée, les universitaires étrennent leur nouveau statut, renégocié après la mobilisation du printemps dernier. Deux nouveautés importantes: la création d'un référentiel national des

Formation des maîtres: un projet en décembre

Après la publication, fin juillet, des décrets modifiant les conditions de candidature aux concours d'enseignement, la réforme de la formation des maîtres reste à définir dans ses modalités pratiques. Quatre groupes techniques sur la mise en œuvre de la « mastérisation », composés de représentants des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ont été installés le 4 septembre. Ces groupes travailleront sur chacun des grands métiers (professeur des écoles, professeur du secon-

daire, professeur agrégé et professeur de lycée professionnel). Ils doivent émettre des recommandations d'ici à la mi-octobre, dont une synthèse sera remise à Valérie Pécresse et Luc Chatel. Ces derniers doivent rendre leurs arbitrages en décembre après concertation avec les syndicats. Plusieurs points cruciaux, tels que les maquettes des concours, leurs dates, leur articulation avec les masters, le contenu de la formation en année de stage et le rôle des IUFM restent à approfondir.

tâches des enseignants-chercheurs, que chaque université doit adapter, et la mise en place d'une équivalence des travaux dirigés et des travaux pratiques. Technique, cette mesure risque d'empoisonner la vie des universités, car non seulement elle n'est pas encore budgétée, mais les vacataires et autres attachés d'enseignements (ATER) n'en bénéficieront pas.

Formation des maîtres. Encore en discussion, la « mastérisation » inquiète dans les facs de maths et de sciences humaines. « C'est le seul dossier qui peut remettre les universitaires dans la rue », assure un syndicaliste.

Loi LRU. Au 1^{er} janvier 2010, trente-trois établissements supplémentaires adopteront les compétences élargies (gestion, ressources

humaines) prévues par la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités (LRU). Cela portera à 51 le nombre d'établissements ayant l'ensemble des compétences. Valérie Pécresse a exclu toute réécriture de la loi cette année, du fait des élections qui politiseraient à son sens le débat.

Elections à foison. Si Valérie Pécresse va faire campagne pour les élections régionales en Ile-de-France cette année, les syndicats étudiants et universitaires auront aussi les leurs. Les étudiants devront voter pour les élections aux conseils d'administration de chaque université et les universitaires devront élire leurs représentants aux comités techniques paritaires des universités (CTPU). ■

Philippe Jacqué